

PROCÉDURE D'ADMISSION D'UN PATIENT INTERNATIONAL AU SEIN DU GROUPE ELSAN

COMMENT VA S'ORGANISER VOTRE PRISE EN CHARGE ?





DOCUMENTS CONSTITUANT VOTRE DOSSIER MEDICAL

Synthèse médicale récente (< 3 mois) rédigée par le médecin habituel:

- les antécédents médicaux et chirurgicaux
- les traitements
- le mode de vie
- les symptômes, la gêne et le retentissement sur la vie quotidienne

Les résultats des examens récents (< 3 mois)

- Laboratoire de biologie médicale
- Imagerie médicale (compte rendus radio, scanner, IRM, écho + les images au format DICOM)

Autres documents :

- Comptes-rendus médicaux (consultation, hospitalisation, chirurgie...)
- Fiche ELSAN "Demande de prise en charge" transmise par mail



POINT D'ATTENTION

Pour que votre dossier soit traité, tous les documents médicaux doivent impérativement mentionner les nom, prénom, date de naissance du patient, ainsi que la date de réalisation de l'examen.

Ces informations sont essentielles pour vérifier l'identité du patient et éviter toute erreur médicale. Les documents doivent être signés et tamponnés par un médecin.

Par ailleurs, les simples photos d'imageries médicales (radiographies, échographies, scanners, IRM...) ou de documents, ainsi que les lettres médicales illisibles, ne peuvent être traitées.

Elles ne permettent pas une analyse conforme à nos standards de qualité et de sérieux pour une prise en charge optimale.

Nous vous recommandons de privilégier le scan de vos documents plutôt que les photographies, qui peuvent parfois être de qualité insuffisante.

Pour les documents en langue étrangères :

Seuls les documents (authentiques) rédigés en français ou en anglais peuvent être pris en compte. Pour tout document rédigé dans une autre langue, une traduction certifiée est requise.

